



Litige avec ma propriétaire, vétusté: faïence fissuré

Par **yaya49**, le **04/02/2010 à 19:20**

Bonjour, rnje viens de déménagé sa fesais 24 ans que j'habitais cette maison en tant que locataire. Au début cette maison appartenais à Habitat 49(HLM)puis il on vendu la maison à un particulier et donc j'ai u une propriétaire. J'ai un carreau de faïence fissuré. Elle m'ordonne de faire les réparations autrement elle ne me rendra pas ma caution.

Par **Marion2**, le **04/02/2010 à 19:38**

Bonjour, rn rnContactez l'ADIL (gratuit) C'est une Association de défense des locataires qui assure des permanences juridiques gratuites. Ils sont très compétents. rn rnVotre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez. rn rnBon courage.